



# Budget primitif 2018

Conseil Municipal du 04 avril 2018



- Contexte financier toujours contraint;
- Restitution de compétences en année pleine;
- Poursuite du désendettement de la ville;
- Pas de recours au levier fiscalité;
- Poursuite d'un programme d'investissement.

La Ville de Meulan-en-Yvelines, pour continuer à mettre en œuvre sa stratégie budgétaire, doit donc maintenir ses efforts de gestion.



## La section de fonctionnement



## **Structure et évolution des recettes de fonctionnement**



Recettes de fonctionnement (en euros)	BP 2017	BP 2018
013- Atténuation de charges	256 944,00	270 000,00
70 - Produits des services	438 410,00	833 500,00
73 - Impôts et taxes	6 433 375,00	6 712 254,00
74 - Dotations et participations	2 053 639,00	3 117 706,00
75 - Autres produits de gestion courante	130 000,00	130 000,00
76 - Produits financiers		
<b>Total des produits de gestion courante</b>	<b>9 312 368,00</b>	<b>11 063 460,00</b>
77 - Produits exceptionnels	2 000,00	5 000,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>9 314 368,00</b>	<b>11 068 460,00</b>
042 - Transfert entre sections	108 137,00	72 582,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	953 296,31	
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>1 061 433,31</b>	<b>72 582,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 375 801,31</b>	<b>11 141 042,00</b>

**Les principales évolutions sont les suivantes:**

Chapitre 70 :

Participation des familles à la petite enfance : 196 k€

Restauration compétence enfance : 140 k€

Redevance occupation du domaine public : 97 k€

Chapitre 73 :

Droits de mutations : +100 k€

Attribution de compensation : 158 k€

Chapitre 74 :

Caf petite enfance : 1.184 k€

**LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRES**



# Structure et évolution des dépenses de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement (en euros)	BP 2017	BP 2018
011 - Charges à caractère général	1 754 430,04	2 521 399,68
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 362 663,03	7 232 203,33
014 - Atténuations de produits	1 742 095,00	84 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	450 496,00	464 166,32
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>9 309 684,07</b>	<b>10 301 769,33</b>
66 - Charges financières	187 631,39	155 048,85
<b>Total des Charges financières</b>	<b>187 631,39</b>	<b>155 048,85</b>
67 - Charges exceptionnelles	38 625,00	25 000,00
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>	<b>38 625,00</b>	<b>25 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>9 535 940,46</b>	<b>10 481 818,18</b>
023 - Virement à la section d'investissement	483 860,04	300 000,00
024 - Dépenses imprévues		
042 - Transfert entre sections		
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	356 000,00	359 223,82
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>839 860,04</b>	<b>659 223,82</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 375 800,50</b>	<b>11 141 042,00</b>

### Les principales évolutions sont les suivantes:

#### Chapitre 011 :

DSP enfance : 583 k€

Assurance travaux Hôtel de Ville: 35 k€

Evolution des prix des fluides : 17 k€

#### Chapitre 012 :

Personnel transféré petite enfance: 1.920 k€

#### Chapitre 014 :

Attribution de compensation: -1.662 k€

#### Chapitre 65 :

Hausse des subventions (CCAS + associations) : 16 k€

# LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRES



## La section d'investissement





## Les recettes d'investissement



Recettes d'investissement (en euros)	BP 2018
13 - Subventions d'investissement	230 928,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	800 000,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 030 928,00</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00
024 - Produit des cessions	350 000,00
27 - Autres immobilisations financières	
<b>Total des recettes financières</b>	<b>450 000,00</b>
040 - Transfert entre sections	359 223,82
021 - Virement de la section de fonctionnement	300 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>659 223,82</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 140 151,82</b>

**Les principales inscriptions sont les suivantes:**

Chapitre 13 :

Subventions de l'Etat : 150 k€

Subvention de la Région: 75 k€

Subvention du Département: 5,5 k€

Chapitre 16 :

Emprunt d'équilibre (non réalisé): 800 k€

Chapitre 10 :

FCTVA : 90 k€

Taxes d'aménagement : 10 k€

Chapitre 024 :

Solde vente 2017: 350 k€

# LES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRES



## Les dépenses d'investissement



### Les principales inscriptions sont les suivantes:

- Aire de jeux, quartier Paradis : 120 k€ ;
- Aménagement d'un espace de fitness en centre-ville : 21 k€ ;
- Valorisation des espaces verts : 160 k€ ;
- Étude sur l'aménagement des berges de Seine : 17 k€ ;
- Travaux AD'AP : 325 k€ ;
- Sécurisation du gymnase – désenfumage : 25 k€ ;
- Travaux d'amélioration dans les écoles : 180 k€ ;
- Modification, modernisation et extension du dispositif de vidéosurveillance de la Ville 206 k€ ;
- Sécurisation des bâtiments - serrures électroniques : 25 k€;
- Caméras piétons pour la police municipale : 3,4 k€...

Par ailleurs, une part importante des investissements reste affectée à la nécessité de doter les services en matériel pour l'exercice de leurs missions (18 k€ pour la cuisine centrale, 18 k€ pour les espaces verts...) et aux travaux de réhabilitation des bâtiments communaux.

Dépenses d'investissement (en euros)	BP 2018
20 - Immobilisation incorporelles	55 000,00
21 - Immobilisations corporelles	1 468 469,82
23 - Immobilisations en cours	8 500,00
020 - Dépenses imprévues	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 531 969,82</b>
16 - Emprunts et dettes assimilées	535 600,00
27 - Autres immobilisations financières	
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>535 600,00</b>
040 - Transfert entre sections	72 582,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>72 582,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 140 151,82</b>

## LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRES



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**